



# Vichy Passionnément.

avec Frédéric Aguilera

élections municipales des 15 et 22 mars 2026

ACTE 2  
2026 - 2036

## édito

Vichy est une ville qui puise dans ses eaux la capacité de se réinventer à chaque génération. Depuis 2017, c'est cette conviction qui guide notre action. Avec une idée simple et exigeante : redonner à Vichy la place qu'elle mérite, sans jamais trahir son identité. L'Acte 1 de notre action municipale a été celui de la reconquête.

Reconquête du patrimoine, avec la reprise publique du domaine thermal. Reconquête de la fierté, avec l'inscription de Vichy au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Reconquête de la confiance, grâce à des projets visibles, utiles, financés de manière responsable.

En quelques années, Vichy s'est transformée, s'est embellie, s'est affirmée comme une ville apaisante, attractive. Une ville qui assume son histoire, sans confusion ni renoncement, et qui la met au service de l'avenir.

Ce travail a permis quelque chose d'essentiel : la fierté retrouvée des Vichysoises et des Vichysois. La fierté d'habiter une ville reconnue, respectée, qui relève la tête et regarde loin.

Aujourd'hui, nous ouvrons l'Acte 2. Un acte d'accélération et de projection. Il s'agit de consolider les acquis et d'aller plus loin encore sur ce qui fait la force de Vichy : la santé comme grande cause, le thermalisme du XXI<sup>e</sup> siècle, la qualité de vie, la transition écologique concrète, l'emploi local, un cœur de ville vivant, la jeunesse, la solidarité entre les générations.

Ce projet est ambitieux. Il est lucide. Il est finançable. Il sera conduit avec les mêmes valeurs qui nous guident depuis le premier jour : responsabilité, proximité, fidélité républicaine et confiance dans l'intelligence collective.

**Vichy a déjà beaucoup accompli. Elle peut accomplir encore davantage. Avec vous, avec exigence et avec passion. Pour Vichy. Passionnément.**



# ACTE 1 2017 > 2026

## UNE REINE DES VILLES D'EAUX VITALISÉE

**Depuis 2017, nous avons transformé Vichy sans perdre le cap : faire une ville plus belle, plus apaisante, plus attractive, tout en restant solide sur ses finances. Reprendre la main, investir utilement, sécuriser l'avenir, obtenir des résultats visibles, voilà notre méthode.**

Le bilan, c'est Vichy qui retrouve son rang. L'acquisition du domaine thermal en 2021 a été un acte fondateur qui a lancé la Renaissance du cœur thermal, avec ses partenaires privés (la Cie de Vichy VY Resort pour la rénovation de l'outil thermal et le Groupe Partouche pour la modernisation du Casino Grand Café) et la restauration du Parc des Sources avec le soutien de partenaires publics et de mécènes. Cette acquisition a protégé un patrimoine stratégique qui fait vivre l'économie locale.

Dans la même dynamique, l'inscription au Patrimoine Mondial en 2021, la mise en valeur du site UNESCO et la restauration de nombreux bâtiments dans le secteur protégé ont renforcé notre rayonnement et la fierté vichyssoise.

Vichy s'est aussi affirmée comme une ville sportive à l'échelle internationale, en modernisant ses équipements, en accueillant, pour les Jeux de Paris 2024 notamment, des délégations et des compétitions, et en consolidant son image de ville de performance et de bien-être. Côté culture, nous avons maintenu exigence et vitalité, avec des équipements modernisés, un conservatoire intercommunal, une programmation vivante et un soutien constant aux acteurs culturels.

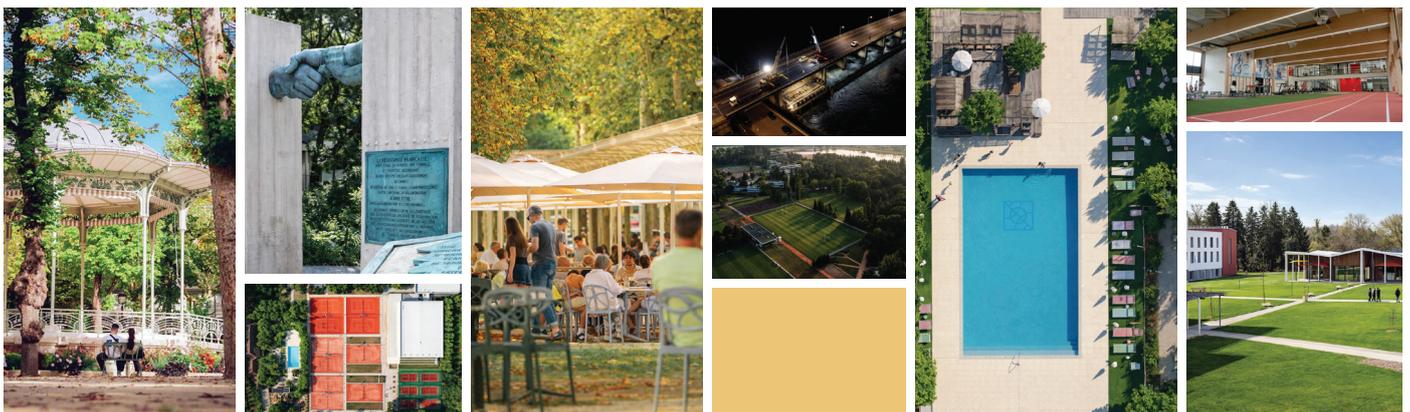
La qualité de vie, c'est du concret.

Nous avons renforcé la tranquillité publique par l'extension de la vidéoprotection, l'armement de la police municipale et la préparation d'un Hôtel des Polices intercommunal pour mieux coordonner l'action avec la Police Nationale. Nous avons agi pour la santé et les seniors, avec le Pôle Santé Arlequin et sa maison médicale de garde, un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) plus présent et des actions de proximité. Pour la jeunesse, nous avons poursuivi la rénovation des écoles, généralisé les équipements numériques et développé Vichy Campus, avec plus de 3 000 étudiants, parce que l'avenir d'une ville se joue aussi dans la formation et l'attractivité. Nous avons aussi porté une politique d'égalité et de cohésion, qui affirme l'identité républicaine de Vichy.

Nous avons accéléré la transition écologique sans dogme : éclairage LED, rénovation énergétique, centrale photovoltaïque, Plan Piéton, Plan Vélo largement engagé, réseau de bus modernisé. Sur l'eau, nous avons sécurisé le barrage, planté massivement, renforcé la trame verte et bleue, et engagé un effort inédit sur l'assainissement. Enfin, concernant les déchets, tri, biodéchets et actions éducatives ont installé une trajectoire utile et concrète.

C'est cela, notre bilan : une ville qui avance, qui se transforme, qui protège son identité et qui prépare l'avenir, avec des finances tenues et une responsabilité constante vis à vis des Vichyssoises et des Vichyssois.

### Vichy Passionnément.



L'Acte 1 a permis de reprendre la main. Sur le patrimoine, sur l'image de la ville, sur les grands équipements, sur les finances.

L'Acte 2 commence là où le premier s'arrête : faire évoluer pleinement ce que nous avons reconquis, et améliorer très concrètement la vie quotidienne des Vichysoises et des Vichysois.

Cet Acte 2 n'est pas un changement de cap. C'est une montée en puissance.

Il s'appuie sur des acquis solides : le domaine thermal redevenu public, la reconnaissance UNESCO, des équipements rénovés, une attractivité retrouvée, des finances maîtrisées.

À partir de là, l'enjeu n'est plus de préparer, mais d'accélérer et de diffuser les bénéfices de cette transformation dans toute la ville.

Concrètement, l'Acte 2, c'est d'abord la santé comme grande cause municipale. Davantage de médecins, des centres de santé modernes, des solutions de proximité, de la prévention, du sport-santé, une ville pensée pour bien vieillir. C'est faire de Vichy une référence de la longévité et du bien-vivre à tous les âges.

C'est aussi un thermalisme du XXI<sup>e</sup> siècle, plus accessible, plus innovant, plus connecté à la ville, à l'économie locale et à la prévention. Un thermalisme qui soigne, qui attire, qui crée de l'emploi.

L'Acte 2, c'est une qualité de vie encore renforcée. Des quartiers plus apaisés, plus verts.

Des mobilités du quotidien plus simples, plus sûres, moins dépendantes de la voiture. Une attention permanente portée à la tranquillité publique, à la propreté, au cadre de vie.

C'est un cœur de ville plus vivant, plus habité, plus commerçant, avec du logement pour tous les parcours de vie, des rez-de-chaussée animés, des espaces publics accueillants. C'est aussi un effort massif pour l'emploi local, l'accueil d'activités nouvelles et le développement de Vichy Campus, pour que les jeunes puissent étudier, travailler et rester ici.

Enfin, l'Acte 2 est un acte de responsabilité. Dans un contexte économique incertain, chaque projet sera piloté avec exigence : recherche de partenaires, subventions, maîtrise des dépenses de fonctionnement, adaptation du rythme des investissements. L'ambition est forte, mais elle restera toujours finançable et soutenable.

**«L'ACTE 2, C'EST UNE VILLE QUI NE SE CONTENTE PLUS D'ALLER MIEUX.  
C'EST UNE VILLE QUI DONNE PLUS, PLUS LONGTEMPS, À PLUS DE MONDE».**

## LES 10 DÉFIS DE L'ACTE 2 Vichy Passionnément.

### Pourquoi parler de "défis" ?

Parce que l'Acte 2 n'est pas une addition de promesses, mais une feuille de route claire.

Les défis sont les priorités concrètes du mandat, celles qui guideront les décisions, les investissements et l'action quotidienne entre 2026 et 2032.

1. Garantir l'accès aux soins pour tous, la santé comme grande cause municipale
2. Assurer la tranquillité et la sécurité du quotidien
3. Faire de Vichy la Cité de la longévité
4. Protéger l'eau et adapter la ville au changement climatique
5. Construire le thermalisme du XXI<sup>e</sup> siècle
6. Créer ici l'emploi et les activités d'avenir
7. Affirmer un cœur de ville vivant, habité et commerçant
8. Garantir le droit à un logement digne à chaque âge de la vie
9. Donner à la jeunesse les moyens de construire son avenir à Vichy
10. Transformer les mobilités du quotidien pour mieux vivre la ville



### UN MÉDECIN POUR CHAQUE VICHYSOIS

À la fin du mandat, chaque Vichyssois doit pouvoir accéder à un médecin. C'est le fil rouge de notre action. Soigner mieux quand on en a besoin. Prévenir davantage pour rester en bonne santé plus longtemps. Accompagner chacun, à chaque âge de la vie.

LANCER

## 2 MAISONS DE SANTÉ

Pour que Vichy soit un territoire où les médecins peuvent s'installer facilement et durablement, nous engagerons la création de 2 nouvelles Maisons de Santé, avec des locaux prêts à l'emploi, favorisant l'exercice coordonné et le travail en groupement. L'une sera réalisée boulevard de la Mutualité derrière le Grand Marché, l'autre à la place du commissariat actuel.

De plus, un pack installation sera mis en place, comprenant un soutien et un accompagnement administratif personnalisé.

### CRÉER UN CENTRE DE SANTÉ AVEC DES MÉDECINS SALARIÉS

Afin de garantir un accès aux soins pour celles et ceux qui ne trouvent pas de Médecin, nous engagerons la création d'un centre de santé municipal avec des médecins salariés. Son fonctionnement sera strictement complémentaire de la médecine libérale existante, sans concurrence.

### ACCOMPAGNER

#### LE DÉPLOIEMENT DE LA TÉLÉMÉDECINE

Nous accompagnerons le déploiement de la télémédecine à travers un plan concerté avec les professionnels de santé, pour répondre aux nouveaux usages et aux besoins du territoire. La télémédecine complète le soin de proximité mais ne doit pas le remplacer.

ancien commissariat - future maison de santé

### FORMER ET ANCRER LES SOIGNANTS À VICHY

Dans le cadre de la réforme nationale, nous installerons une première année de médecine à Vichy. Elle permettra aux étudiants de découvrir les atouts du territoire, de s'y former et de s'y projeter pour de futures installations.

Cette dynamique s'appuiera sur la poursuite du développement des autres formations en santé avec Vichy Campus. Former ici pour soigner ici. C'est le choix d'une filière santé locale durable et d'un accès aux soins sécurisé pour l'avenir.

### UN ENGAGEMENT :

Nous travaillerons à la création d'un centre de rééducation et de récupération fonctionnelle adossé au CREPS de Vichy, fortement orienté vers l'accompagnement des sportifs. Ce centre sera aussi ouvert aux Vichyssois

# CENTRE HOSPITALIER

## RECONSTRUIRE LE BÂTIMENT PRINCIPAL DE L'HÔPITAL DE VICHY

Nous accompagnerons la reconstruction complète du bâtiment principal de l'Hôpital de Vichy, aujourd'hui obsolète, à travers un projet d'envergure estimé à environ 115 M€, dont 50 M€ déjà confirmés par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce projet majeur permettra de moderniser de nombreux services, il sera fonctionnel et adapté aux exigences de la médecine contemporaine. Il améliorera durablement la qualité des soins, l'accueil des patients et les conditions de travail des soignants.

### HÔPITAL PUBLIC ET CLINIQUE PRIVÉE UNE COMPLÉMENTARITÉ ASSUMÉE

La Ville soutiendra les projets de développement de la clinique La Pergola et des professionnels libéraux, et encouragera une coopération efficace entre acteurs publics et privés. Un seul objectif guide cette démarche : l'intérêt des patients et la qualité des soins sur le territoire.

### UN TEP-SCAN POUR MIEUX LUTTER CONTRE LE CANCER

Diagnostiquer plus vite pour soigner plus tôt. Pour cela nous agirons pour l'installation d'un TEP-scan au centre hospitalier de Vichy en partenariat avec le Centre Jean Perrin, établissement de référence reconnu en cancérologie.

Cet équipement de médecine nucléaire de pointe permettra des diagnostics plus précoces, un suivi des traitements plus précis et des décisions thérapeutiques plus rapides, notamment dans la lutte contre le cancer.

### SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

Nous soutiendrons la création du nouveau centre de pédopsychiatrie pour renforcer la prise en charge des enfants et des adolescents en difficulté.



### FAIRE DE VICHY «LA CITÉ DE LA LONGÉVITÉ»

La « Cité de la longévité » est un projet structurant de long terme, fondé sur les atouts uniques de Vichy : le thermalisme, le sport, la santé, le cadre de vie et une histoire bimillénaire du soin.

Ce projet fédérera la recherche, les praticiens, les thermes, les établissements de santé, les acteurs économiques et les mutuelles autour d'un objectif commun : développer des solutions innovantes en matière de prévention, d'autonomie de thermalisme, de sport-santé et de santé durable. Il permettra de croiser soins, bien-être, innovation et formation au service du vieillissement actif.

À Vichy, la longévité ne sera pas seulement une question d'années vécues, mais de qualité de vie, d'autonomie et de santé. La Cité de la longévité incarne cette ambition : vivre plus longtemps en bonne santé et vivre mieux, à Vichy.



# UNE REINE DES VILLES D'EAUX

## RAYONNANTE

### LA RENAISSANCE DU CŒUR THERMAL - ACTE 2

Le cœur thermal est l'âme de Vichy. Après des travaux ambitieux, il revit et il redevient le cœur vivant de notre ville. Dans le prochain mandat, nous poursuivrons sa rénovation et sa dynamisation. Il doit être le cœur battant de notre attractivité touristique, à la hauteur de notre inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO et surtout de la qualité de vie des Vichysois.



### UN CŒUR THERMAL APAISÉ JUSQU'À CALLOU

Le quartier thermal doit devenir un véritable paysage de bien-être. Le carrefour rue Callou, boulevard des États-Unis, avenue Thermale sera profondément aménagé. Circulations apaisées, continuités piétonnes, végétalisation, permettront de prolonger l'esprit du Parc des Sources jusqu'à Callou.

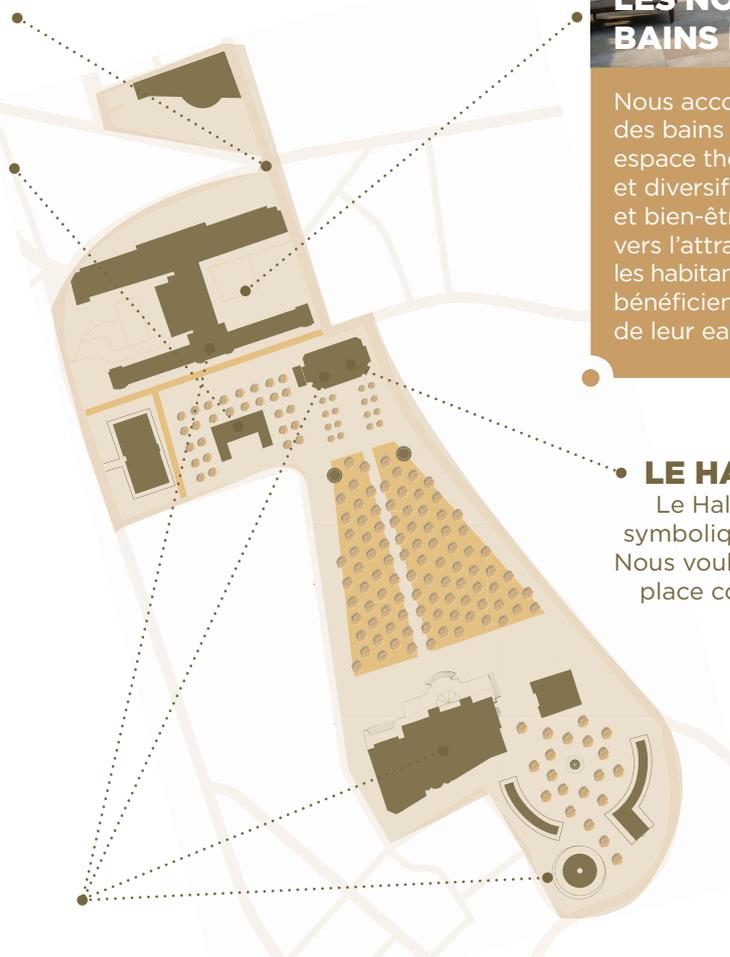


### LES NOUVEAUX BAINS DE VICHY

Nous accompagnerons la création des bains de Vichy : ils seront un espace thermal ouvert, accessible et diversifié, articulant sport-santé et bien-être. Un thermalisme tourné vers l'attractivité, mais surtout vers les habitants, pour que les Vichysois bénéficient davantage des bienfaits de leur eau, tout au long de l'année.

### RESTAURER LA GALERIE NAPOLEON III

La Galerie Napoléon III est l'un des joyaux architecturaux de Vichy. Sa restauration vise à préserver son élégance et à lui redonner une fonction centrale. Elle retrouvera des usages de restauration et culturels (projet privé).



### RESTAURER LE HALL DES SOURCES

Le Hall des Sources est le cœur symbolique de notre thermalisme. Nous voulons lui redonner toute sa place comme point de rencontre entre habitants, curistes et visiteurs. Restauré et animé, il deviendra un lieu vivant de découverte des sources, de leurs bienfaits et de l'histoire thermique.

### UN MUSÉE MULTISITES POUR RACONTER 2 000 ANS D'HISTOIRE

Le musée multisites est un projet majeur pour Vichy. Il ne s'agit pas d'un musée unique, mais d'un musée en archipel, réparti au cœur du patrimoine thermal, là où l'histoire s'est réellement construite. Chaque site racontera une facette de l'identité vichysoise :

- **Le Grand Établissement Thermal** sera le site central, consacré à 2 000 ans de notre ville. L'ensemble des périodes seront évoquées. Ce musée sera un « Musée de France » ce label lui permettant d'accueillir aussi des grandes expositions
- **Le Hall des Sources** expliquera l'histoire du thermalisme.
- **La Source de l'Hôpital** permettra un parcours immersif sur les origines antiques du thermalisme et les origines de Vichy.
- **Le Musée de l'Opéra**, sera installé dans l'Opéra lui-même et racontera l'histoire culturelle et artistique de Vichy.

# UNE ATTRACTIVITÉ CRÉATRICE

## DE DÉVELOPPEMENT



### UN ENGAGEMENT :

Organiser de grandes expositions d'artistes reconnus nationalement et internationalement

### THERMALISME : LE MANDAT DES CHOIX DÉCISIFS

Le prochain mandat sera un moment charnière pour le thermalisme à Vichy.

Au niveau national, le modèle thermal est fragilisé. Les débats sur le déconventionnement des cures et la remise en cause des équilibres existants font peser une menace directe sur l'avenir de la filière. Vichy ne peut pas rester spectatrice.

Localement, l'échéance est tout aussi décisive. La fin de la délégation de service public en 2030 impose à la Ville de préparer, dès maintenant, un nouveau modèle thermal et de choisir un opérateur fidèle à l'intérêt général et à l'identité de Vichy. Une responsabilité majeure pour l'avenir de Vichy.

Ce changement de modèle reposera sur une ambition forte : un thermalisme du XXI<sup>e</sup> siècle, bien sûr ouvert aux curistes et aux touristes, mais aussi largement accessible aux habitants. Le thermalisme doit devenir un outil de prévention, de bien vieillir et de santé durable pour les Vichyssois, et non plus seulement une activité tournée vers l'extérieur.

Notre cap est clair : inscrire ce thermalisme renouvelé au cœur de la « Cité de la longévité », pour renforcer l'attractivité touristique, économique et internationale de Vichy, tout en faisant du thermalisme un bénéfice concret pour la population locale.

### LA CULTURE, UNE PRIORITÉ POUR L'ACTE 2

La culture est un levier majeur d'attractivité, de qualité de vie et de cohésion. À Vichy, notre choix est clair : une politique culturelle lisible, continue et ambitieuse, inscrite dans le temps long.

Depuis 2017, nous avons renforcé la culture vivante : une programmation annuelle structurée mêlant spectacle vivant, musique, opéra, théâtre et grands rendez-vous populaires ; un soutien constant aux festivals pour leur permettre de grandir et de changer d'échelle ; une médiathèque devenue un véritable lieu de vie, de transmission et de lien social ; une action culturelle présente dans les écoles, les quartiers et auprès de tous les publics.

L'Acte 2 franchit une nouvelle étape. Il consolide ces acquis et élargit notre ambition autour de trois piliers complémentaires. D'abord, une culture vivante renforcée, soutenant la création, les artistes, les associations et les pratiques amateurs, avec des résidences, des projets partagés et une présence accrue dans l'espace public.

Ensuite, un patrimoine et une mémoire pleinement assumés, rendus accessibles et vivants, au service de la transmission et de l'identité vichyssoise.

Enfin, une politique ambitieuse d'expositions et d'arts visuels, avec l'organisation de grandes expositions d'artistes reconnus, en lien avec le Grand Établissement Thermal, le festival Portrait(s) et le rayonnement international de Vichy.

Cette politique culturelle s'appuie sur nos lieux emblématiques, mais va aussi au plus près des habitants. Elle avance avec méthode, dans le dialogue avec les acteurs culturels, en donnant du temps aux projets pour leur permettre d'exister pleinement. Une culture utile, partagée et rayonnante, fidèle à l'ADN de Vichy et tournée vers l'avenir.

### LE PATRIMOINE, NOTRE IDENTITÉ À PRÉSERVER

Le patrimoine est l'un des piliers de l'attractivité de Vichy. L'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO constitue à la fois une reconnaissance et un levier d'exigence, qui nous oblige à plus d'ambition et de cohérence. Notre action s'inscrit dans la durée avec la poursuite et l'amplification du plan de restauration sur dix ans. Elle repose sur la préservation rigoureuse des bâtiments emblématiques, des espaces publics et de l'identité architecturale de la ville. Cette ambition s'appuiera sur une mobilisation renforcée du mécénat, public comme privé, avec pour objectif clair l'obtention du label « Ville d'art et d'histoire ».



### UN ENGAGEMENT :

Élaborer une stratégie pour valoriser l'Art Déco, signature de Vichy

### CONGRÈS ET JEUX : UNE STRATÉGIE DIFFÉRENCIANTE

Les congrès et grands événements sont un levier direct d'attractivité tout au long de l'année. Nous faisons le choix d'une stratégie offensive.

De plus, nous souhaitons faire de Vichy une place forte des événements autour des jeux de table, tarot, échecs, bridge, scrabble et festival des jeux qui attirent des publics fidèles, présents plusieurs jours, générateurs de nuitées, de consommation locale et de notoriété.

### LES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS COMME LEVIER ÉCONOMIQUE

Les événements sportifs génèrent des retombées économiques comparables au thermalisme.

#### La stratégie est assumée et efficace :

- accueillir au moins 50 grands événements sportifs par an
- associer pleinement les clubs locaux et les acteurs du territoire
- poursuivre l'accueil de stages et préparations de haut niveau

L'étape du Tour de France et l'inscription de Vichy dans la dynamique des Jeux d'hiver 2030 illustrent ce cap. Le sport renforce durablement l'attractivité, la notoriété et la fierté collective.



### UN ENGAGEMENT :

Lancer un nouveau grand rendez-vous sportif :  
**le marathon de Vichy**



# VICHY LAC

## LE QUARTIER DE LA VILLE APAISÉE

*Vichy Lac sera l'esprit de Vichy dans un quartier moderne. Un esprit de villégiature et de qualité de vie, au bord de l'eau, dans un quartier pensé comme un parc. Pas une opération immobilière, mais un projet de vie, conçu dès l'origine autour du beau, du végétal et de l'apaisement.*

*Ce projet renforcera l'attractivité de Vichy et permettra d'accueillir de nouveaux habitants dans un cadre de vie exceptionnel.*



# VICHY LAC : PASSONS À L'ACTION

Le projet aménagera 17 hectares sur une friche reconquise. Il donnera naissance à un quartier mixte, accueillant familles, actifs, étudiants et seniors. Les premiers permis seront déposés dès 2026, les travaux débuteront à partir de 2027, avec un développement progressif et maîtrisé sur 10 ans.

### LE BEAU SERA LA RÈGLE, PAS L'OPTION

Le projet reposera sur une exigence architecturale élevée, inspirée de l'architecture de villégiature. Façades soignées, matériaux durables, refus du standard et du banal. Le beau doit être une règle d'urbanisme, un facteur de respect, de fierté et d'appropriation.

### VIVRE DANS UN PARC, AU BORD DE L'EAU

Le végétal structurera l'ensemble du quartier. Espaces verts continus, arbres d'ombrage, cœurs d'îlots paysagers.

Un lien direct sera créé avec le lac et les grands paysages vichyssois. Le cadre sera conçu pour marcher, respirer, se poser, au fil de l'eau.

### SE LOGER À CHAQUE ÂGE, AVEC DES LOYERS ENCADRÉS

Le quartier proposera une offre de logements diversifiée et accessible, adaptée à tous les parcours de vie. La haute performance énergétique et le confort d'été seront renforcés. Le projet permettra de bien vivre aujourd'hui et demain.

### DES MOBILITÉS CALMES ET UN URBANISME APAISÉ

Le projet donnera la priorité aux piétons et aux vélos, avec des voiries lisibles et apaisées.

La gestion intégrée de l'eau, l'adaptation aux fortes chaleurs et la connexion directe au centre-ville garantiront un quartier vivant et ouvert.

# SÉCURITÉ

## TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET QUALITÉ DE VIE

*La sécurité est une condition de la liberté et de la qualité de vie.*

*À Vichy, elle repose sur des actes concrets. Une sécurité de proximité, efficace et équilibrée, pour protéger sans opposer et pour apaiser durablement l'espace public.*



## CONSTRUCTION D'UN HÔTEL DES POLICES POUR MIEUX AGIR ENSEMBLE

L'Hôtel des Polices rapprochera police municipale et police nationale.

Il permettra une meilleure coordination, une réactivité renforcée et un pilotage plus efficace de la tranquillité publique, au service de tous les habitants.

### PLUS DE PRÉSENCE SUR LE TERRAIN, JUSQU'À 2H DU MATIN

La présence des forces municipales sera renforcée sur l'espace public, en journée comme en soirée, et jusqu'à 2 heures du matin les week-ends.

### PLUS DE CAMÉRAS, MIEUX PILOTÉES

Le réseau de vidéoprotection continuera d'être étendu et modernisé. Les caméras seront pilotées depuis un nouveau centre de supervision urbaine.

### UN BOUCLIER TERRITORIAL CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Les cambriolages sont souvent le fait de bandes itinérantes qui entrent par les grands axes, frappent vite et repartent. Face à cette délinquance mobile, la réponse doit être coordonnée. Nous déploierons un réseau de caméras LAPI à l'échelle de l'agglomération, positionné sur les axes d'entrée et de sortie, pour identifier rapidement les véhicules suspects dans le cadre d'enquêtes judiciaires. Strictement encadré par la loi, ce dispositif n'a qu'un objectif : protéger nos quartiers et sécuriser nos foyers.

### UNE UTILISATION ENCADRÉE DE L'IA POUR GAGNER EN EFFICACITÉ

Des outils d'analyse assistée par intelligence artificielle seront expérimentés, dans le strict respect de la loi, pour détecter plus vite les situations à risque, mieux exploiter les images et renforcer l'efficacité des dispositifs existants, sans surveillance généralisée, notamment contre les dépôts sauvages de déchets.

### UN BOUTON D'ALERTE POUR PROTÉGER LES PLUS EXPOSÉS

Un dispositif de bouton d'alerte sera déployé pour les commerçants et les publics les plus exposés. Connecté au centre de supervision, il permettra une intervention rapide en cas de danger.

### STOP AUX NUISANCES ET AU BRUIT NOCTURNE

Une charte de la vie nocturne sera élaborée avec les professionnels de la nuit pour concilier animation, respect des riverains et tranquillité des quartiers.

### ZONES PIÉTONNES ZÉRO TROTTINETTE

Dans les rues piétonnes et sur les trottoirs, la circulation des trottinettes électriques sera interdite afin de garantir la sécurité des piétons.

En dehors des zones piétonnes, l'usage des trottinettes sera strictement encadré :

une seule personne par engin, sans exception, et obligation d'être visible, avec des équipements adaptés, notamment à la tombée du jour.

### UNE VILLE PLUS PROPRE GRÂCE À UNE BRIGADE RENFORCÉE

La brigade de propreté renforcée va amplifier les actions contre les incivilités, car une ville propre est une ville plus respectée. La tolérance zéro et la verbalisation seront la règle.

### PAS DE DÉLINQUANCE TOLÉRÉE DANS LES LOGEMENTS AIDÉS

Les bailleurs sociaux bénéficiant d'aides de la Ville ou de l'Agglomération devront s'engager clairement pour la tranquillité publique.

En cas de délinquance grave ou répétée, ils devront engager sans délai les procédures légales pouvant aller jusqu'à la résiliation du bail et à l'expulsion, sous contrôle du juge.

Dans le même esprit, les aides publiques à la rénovation pourront être récupérées si un propriétaire refuse d'agir face à des troubles graves et avérés.

La priorité reste la tranquillité du voisinage.



# VICHY, LA VILLE SOLIDAIRE

## SE LOGER DIGNEMENT

*Pouvoir se loger à Vichy, à un prix supportable, dans un logement adapté, est une priorité absolue. Le logement constitue le socle de la dignité, de la qualité de vie et de la ville apaisée. Il doit répondre aux besoins de chacun.*

### 500 NOUVEAUX LOGEMENTS À LOYERS ENCADRÉS D'ICI 10 ANS

Un programme pour la production de 500 logements à loyers encadrés sera lancé, répartis dans l'ensemble des quartiers. Les logements seront accordés prioritairement aux personnes qui travaillent avec des revenus modestes. Notre objectif est de permettre aux familles, aux actifs, aux jeunes et aux seniors de se loger dignement.

### RÉHABILITER LES LOGEMENTS DU CENTRE-VILLE ET REMETTRE LES LOGEMENTS VIDES SUR LE MARCHÉ

La priorité sera donnée à la réhabilitation du parc existant, notamment en centre-ville. Les dispositifs de lutte contre la vacance seront renforcés pour remettre sur le marché des logements aujourd'hui inoccupés, améliorer l'habitat et redonner de la vie aux immeubles anciens.

### ADAPTER MASSIVEMENT LES LOGEMENTS POUR VIEILLIR CHEZ SOI

Un effort massif sera engagé pour adapter les logements au vieillissement. Renforcement de l'OPAH, travaux d'accessibilité, confort d'usage : l'objectif sera de permettre aux seniors de rester chez eux plus longtemps, dans de bonnes conditions.

### TOLÉRANCE ZÉRO CONTRE L'HABITAT INDIGNE

La Ville mènera une politique ferme de tolérance zéro contre l'habitat indigne. Les contrôles seront renforcés, les propriétaires défaillants sanctionnés et les situations dangereuses traitées sans délai, pour protéger les locataires et la dignité humaine.

### FACILITER L'ACCÈS DES JEUNES AU LOGEMENT

L'accès au logement des jeunes sera facilité grâce à une offre plus lisible et plus accessible. Logements adaptés, loyers maîtrisés, proximité des services, de la formation et de l'emploi : tout sera fait pour permettre aux jeunes de s'installer durablement à Vichy.



## 80 LOGEMENTS EN RÉSIDENCE SÉNIORS SOCIALE À VICHY LAC

Nous créerons une résidence seniors sociale et autonome de 80 logements à Vichy Lac, programme prioritaire destiné aux personnes aux revenus modestes dont le logement n'est plus adapté.

Nous renforcerons également le soutien aux aidants familiaux, acteurs essentiels du maintien à domicile.

Bien vieillir à Vichy, c'est conjuguer proximité, accompagnement et solutions concrètes, au service de la dignité et de la qualité de vie.

### PROTÉGER LES PARCOURS DE VIE FRAGILES

Des solutions spécifiques seront développées pour les personnes en situation de grande fragilité. Le logement doit être pensé comme un outil de stabilité, d'inclusion et de reconstruction, en lien avec les acteurs sociaux et médico-sociaux.



#### UN ENGAGEMENT :

Nous expérimenterons le **concept d'EHPAD à domicile**, avec des équipes mobiles de soins et d'accompagnement intervenant directement auprès des personnes âgées.

# ET INCLUSIVE

## À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE

*A Vichy, la ville doit se construire pour tous et à chaque âge de la vie. De la petite enfance au grand âge, notre action vise un objectif simple : permettre à chacun de trouver sa place, de s'épanouir et de vivre dignement, dans une ville protectrice, inclusive et apaisée.*

*Une ville qui accompagne les parcours de vie, sans laisser personne de côté.*

### **BIEN GRANDIR DÈS LES 1 000 PREMIERS JOURS**

La Ville créera une Maison des 1 000 premiers jours, lieu ressource dédié à l'accompagnement des tout-petits et de leurs parents. Ce lieu réunira information, prévention, soutien à la parentalité et coordination des professionnels de la petite enfance, de la santé et du social. Une Maison de la parentalité viendra compléter ce dispositif pour accompagner les familles dans la durée, à chaque étape de la vie de l'enfant.

### **UNE VILLE PLEINEMENT INCLUSIVE POUR LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

En partenariat avec l'État, la Ville créera une Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA) pour les enfants de 6 à 11 ans. Cette unité permettra une scolarisation adaptée, au plus près des besoins des enfants, dans une logique d'inclusion, de continuité éducative et de soutien aux familles.



En raison de la vétusté de l'école des Ailes, sa reconstruction sera la priorité scolaire du prochain mandat. Globalement, l'objectif sera de garantir à chaque enfant un cadre d'apprentissage de qualité dans l'ensemble des écoles de Vichy. Nos enfants sont l'avenir, nous devons leur offrir les meilleures conditions pour apprendre.

### **40 NOUVELLES PLACES EN CRÈCHE**

À l'échelle de l'agglomération, 40 nouvelles places de crèche seront ouvertes pour répondre aux besoins des familles. À Vichy, une crèche plus moderne sera créée, mieux adaptée aux usages, aux rythmes des enfants et aux attentes des parents, afin de garantir un accueil de qualité dès le plus jeune âge.

### **UNE JEUNESSE ACCOMPAGNÉE POUR PRÉPARER SON AVENIR**

Vichy renforcera son ambition pour la jeunesse avec un objectif clair : atteindre 4 000 étudiants. Logement, accès aux services, sport, culture, accompagnement vers l'emploi et l'engagement : tout sera mis en œuvre pour faire de Vichy une ville où les jeunes peuvent s'installer, étudier et construire leur avenir.

### **UN PLAN POUR LES FAMILLES MONOPARENTALES**

Un plan d'action concerté sera déployé pour accompagner les familles, avec une attention particulière portée aux familles monoparentales. Ce plan sera élaboré avec les professionnels, les associations et les partenaires sociaux afin d'apporter des réponses concrètes en matière de logement, d'éducation, d'accès aux droits et de soutien du quotidien.

### **SÉNIORS : LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT ET LA PRÉCARITÉ**

La Ville engagera un plan massif de lutte contre l'isolement et la précarité des seniors. Actions de proximité, maintien du lien social, accompagnement des situations fragiles, accès aux services, prévention : l'objectif sera de permettre à chacun de rester pleinement intégré à la cité.

# ENVIRONNEMENT, UNE ÉCOLOGIE ANCRÉE DANS LE RÉEL

À Vichy, nous voulons une écologie responsable. Pour cela nous assumons des choix clairs, concrets, structurants, autour de trois thématiques prioritaires : eau, adaptations au climat, gestion des déchets.

Face au changement climatique, la ressource en eau devient plus fragile, plus précieuse, plus stratégique que jamais.

C'est pourquoi le prochain mandat engagera un plan d'investissement exceptionnel de 55 millions d'euros pour sécuriser durablement l'eau potable. Ce plan vise d'abord à moderniser en profondeur les réseaux, à réduire les fuites, à protéger les captages et à garantir une qualité irréprochable de l'eau distribuée.

Il s'agit aussi d'anticiper. Anticiper les périodes de sécheresse, les tensions hydriques, les épisodes climatiques extrêmes. La gestion de l'eau ne peut plus être seulement curative, elle doit devenir préventive et intelligente.

À travers ce plan, Vichy fait un choix clair : protéger aujourd'hui une ressource vitale pour garantir demain la qualité de vie et l'attractivité du territoire.



## 1. L'EAU LA GRANDE PRIORITÉ



## 2. ADAPTER LA VILLE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Le prochain mandat lancera un grand plan de dix ans pour adapter Vichy aux conséquences du dérèglement climatique. Ce plan répondra d'abord à un enjeu devenu central : la chaleur, avec des canicules plus fréquentes qui affectent la santé, le confort et la qualité de vie. Mais il visera plus largement à préparer la ville à l'ensemble des effets du changement climatique.

La priorité sera de ramener durablement de la fraîcheur en ville : plus d'arbres et de végétation, création d'îlots de fraîcheur, réduction des surfaces minérales, aménagements publics pensés pour les fortes chaleurs avec des espaces plus ombragés et plus respirables. Ce plan concernera le centre-ville comme tous les quartiers, en renforçant les continuités végétales entre parcs, berges et espaces publics.

Adapter la ville sur le temps long, c'est protéger les habitants, améliorer le cadre de vie et inscrire Vichy dans une trajectoire durable, fidèle à son identité de ville apaisante et protectrice.

## 3. METTRE FIN À L'ENFOUISSEMENT DE NOS DÉCHETS

Le prochain mandat assumera un choix fort : en finir avec l'enfouissement des déchets. Ce choix se traduira par la construction d'un centre d'incinération moderne, mutualisé avec les autres communes du département, conforme aux normes environnementales les plus exigeantes.

L'objectif n'est pas seulement de traiter les déchets autrement, mais de reprendre la maîtrise de leur gestion. L'incinération permettra de valoriser les déchets sous forme d'énergie et de sécuriser la gestion à long terme, tout en stabilisant les coûts.

Ce projet d'envergure s'accompagnera d'actions de proximité : amélioration du tri, simplification des consignes, renforcement de la collecte sélective, lutte déterminée contre les dépôts sauvages et amélioration visible de la propreté de l'espace public.

**UN ENGAGEMENT :**  
La zone d'enfouissement actuelle sera transformée en **zone de production d'énergie durable** (biogaz, photovoltaïque...).

# MOBILITÉS DOUCES, SE DÉPLACER AUTREMENT POUR MIEUX VIVRE LA VILLE

À Vichy, la mobilité douce n'est pas une contrainte imposée. C'est un choix d'aménagement, un choix de santé, un choix de qualité de vie. Le prochain mandat poursuivra et amplifiera une politique engagée depuis plusieurs années, autour de cinq priorités complémentaires.

## LES BERGES DU SICHON

RELIER NOS 2 VILLES ET TRANSFORMER 4 QUARTIERS  
UN GRAND AXE DE MOBILITÉ DOUCE À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

L'aménagement des berges du Sichon constitue l'un des grands projets structurants du mandat. Ce projet créera une grande promenade continue, reliant les berges de l'Allier, jusqu'au cœur de Cusset en passant par 4 quartiers de Vichy. (République - Lac d'Allier, Jeanne d'Arc, Champ Capelet, les Graves - les Romains)  
Pensé à la fois comme un projet environnemental et un axe majeur de mobilités douces, le Sichon offrira un itinéraire privilégié pour les piétons et les cyclistes, une nouvelle manière de traverser et de vivre le cœur d'agglomération.

### VICHY, VILLE DU PIÉTON : DONNER TOUTE SA PLACE À LA MARCHÉ

À Vichy, la marche est le premier mode de déplacement des habitants. C'est aussi le plus simple, le plus accessible et le plus universel.

La ville poursuivra sa transformation pour être toujours plus favorable aux piétons : élargissement et sécurisation des trottoirs, continuité des cheminements, priorité donnée aux traversées piétonnes, amélioration de l'accessibilité dans tous les quartiers.

### LE VÉLO, UNE PRATIQUE DU QUOTIDIEN

Le développement du vélo à Vichy est une réalité. Il doit désormais franchir une nouvelle étape : celle de la continuité et de l'usage quotidien. Nous poursuivrons le déploiement du plan vélo, la création de pistes et bandes cyclables sécurisées, la continuité des itinéraires entre quartiers, les connexions avec les équipements, les écoles, les zones d'emploi et de loisirs.

Le vélo n'est pas pensé comme un usage marginal, mais comme un mode de déplacement à part entière, complémentaire de la marche et des transports collectifs.

### LA MOBILITÉ POUR TOUS

Se déplacer dans la ville doit être facilité pour tous, y compris pour les personnes en situation de handicap. La ville poursuivra et renforcera ses efforts pour améliorer les cheminements accessibles, supprimer les obstacles et discontinuités, faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite.

L'objectif est clair : permettre à chacun de se déplacer en autonomie, dignement et simplement dans la ville.

#### UN ENGAGEMENT :

Une attention particulière sera portée aux personnes en fauteuil avec des **handicaps lourds**, notamment par la réflexion sur des places de stationnement dédiées, mieux adaptées aux fauteuils volumineux.



## UNE NOUVELLE PASSERELLE PIÉTON-VÉLO SUR L'ALLIER

### RELIER LES DEUX RIVES ET RECONNECTER LA VILLE

D'ici quelques années une nouvelle passerelle reliera le secteur de la plage des Célestins au secteur du Tir aux Pigeons, en rive gauche. Elle remplira plusieurs fonctions essentielles : mieux relier les deux rives de l'Allier, connecter les campings, restaurants et activités de la rive gauche au centre-ville, relier directement la grande plaine de sports au cœur de Vichy. Elle permettra la création d'un parking-relais de 300 places en rive gauche, pour se garer et rejoindre le centre-ville à pied ou à vélo. C'est un projet de mobilité, mais aussi d'attractivité, de tourisme et de qualité de vie.





# OUVRIR LE TERRITOIRE

## MIEUX RELIER VICHY

*La mobilité est un levier clé de la qualité de vie et de l'attractivité. Relier les bassins de vie et d'emploi, fluidifier les axes, proposer des transports fiables et accessibles : en améliorant les trains, les routes et les connexions, Vichy s'ouvre davantage, facilite l'accès à l'emploi et accélère son développement économique.*



### DES TRAINS TOUTES LES 30 MINUTES POUR LE TRAVAIL ET LE QUOTIDIEN

À partir de 2029, une sorte de RER, le Service Express Régional Métropolitain (SERM) transformera les déplacements du quotidien entre Vichy, Clermont-Ferrand et Moulins. L'objectif est simple : faire du train une solution fiable et pratique pour aller travailler, se former et se déplacer chaque jour.

Le SERM apportera un choc d'offre de service public, pensé pour les trajets domicile-travail et les besoins des entreprises. Les trains circuleront de 5h à 23h, avec un train toutes les 30 minutes en heures de pointe et +30 % d'offre ferroviaire.

Un titre de transport unique permettra d'utiliser indifféremment le train, les cars express et les réseaux urbains des agglomérations. Résultat : moins de stress, plus de liberté, un véritable choix face à la voiture et un gain de pouvoir d'achat pour les ménages.

En rapprochant les bassins de vie et d'emploi du pôle Clermont-Vichy-Riom, le SERM facilitera l'accès à l'emploi, aidera les entreprises à recruter et renforcera durablement l'attractivité économique du territoire. Le SERM n'est pas seulement un projet de transport : c'est un levier majeur de qualité de vie et de développement pour toute l'Auvergne.

### CONTOURNEMENT NORD-OUEST : FLUIDIFIER LA CIRCULATION ET SOUTENIR L'ÉCONOMIE

Le Contournement Nord-Ouest (CNO) est un choix de responsabilité pour l'agglomération de Vichy. C'est un projet structurant qui vise à sortir le trafic de transit du cœur de l'agglomération, à réduire les nuisances et à redonner de la fluidité aux déplacements du quotidien.

Concrètement, le CNO, c'est moins de circulation dans les quartiers et les villages, plus de sécurité, plus de tranquillité et une agglomération plus apaisée pour les habitants.

C'est aussi un levier économique majeur. En améliorant l'accessibilité des zones d'activités, notamment celle de Montpertuis, le CNO facilitera l'implantation et le développement des entreprises, au service de l'emploi et de l'attractivité du territoire.

### VERS LA FIN DU CALVAIRE : LE RENOUVEAU DE LA LIGNE PARIS-CLERMONT

C'est le bout du tunnel pour les usagers de la ligne Paris-Clermont. Après des années de « galère » marquées par des pannes récurrentes et un matériel Corail à bout de souffle, un plan de modernisation massif promet de transformer radicalement l'expérience de voyage d'ici 2027.

Le changement le plus attendu concerne le matériel roulant. Dès 2026, les premières rames « Oxygène » entreront en service. Ce matériel neuf, moderne et confortable, remplacera les rames vétustes, offrant enfin une fiabilité technique digne d'une grande ligne nationale.

Côté service, l'offre se muscle : nous passerons à 9 allers-retours quotidiens, avec un cadencement régulier toutes les deux heures. Les travaux sur l'infrastructure permettront également de réduire le temps de parcours de près de 10 minutes sur les trains classiques. Entre confort retrouvé, ponctualité renforcée et fréquences accrues, le rail auvergnat s'apprête enfin à changer d'ère.

# EMPLOI

CRÉER DE L'ACTIVITÉ ICI

## OBJECTIF 1 000 EMPLOIS À MONTPERTUIS

Créer de l'emploi, ce n'est pas attendre. C'est préparer le terrain. Avec Montpertuis, le territoire se dote d'un outil économique majeur pour attirer des entreprises, relocaliser l'industrie et créer jusqu'à 1 000 emplois. Un site prêt, une ambition claire, un levier décisif pour l'avenir.

Depuis son acquisition par Vichy Communauté, Montpertuis fait l'objet d'un travail de fond : dépollution, désamiantage, démolition, remise à plat complète du site. L'objectif est clair : proposer un foncier prêt à accueillir rapidement des entreprises industrielles, technologiques et innovantes.

Labellisé France 2030, Montpertuis bénéficie d'un accompagnement renforcé de l'État. Il est pensé comme un campus industriel du XXI<sup>e</sup> siècle, capable d'accueillir des projets ambitieux,

créateurs d'emplois, compatibles avec l'identité du territoire.

À terme, ce sont jusqu'à 1 000 emplois qui pourront être créés ou relocalisés. Montpertuis, c'est le choix du travail, de la production et de la souveraineté économique.

Un site prêt. Une ambition claire. Un levier décisif pour l'avenir du territoire.

### ATTIRER ET DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Créer de l'emploi suppose un territoire agile, visionnaire, prêt avant que les projets arrivent. Notre priorité est claire : proposer du foncier immédiatement disponible, des zones d'activités modernisées et des réserves foncières anticipées pour répondre aux besoins futurs. Cette stratégie se double d'un accompagnement personnalisé des entreprises et d'une volonté forte d'amplifier la prospection économique nationale, pour aller chercher activement des projets créateurs d'emplois.

### SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE ET PRÉPARER L'EMPLOI DE DEMAIN

Le développement économique repose aussi sur ceux qui font vivre le territoire au quotidien. Nous soutenons les commerces, artisans et PME, accompagnons les reprises et transmissions, simplifions les démarches et renforçons l'animation commerciale. En parallèle, nous lierons plus étroitement emploi, formation et attractivité, en renforçant les passerelles entre les entreprises et Vichy Campus. Priorité aux filières clés : industrie, santé, sport, thermalisme, longévité, pour former ici, travailler ici et retenir durablement les talents.

# FAIRE BATTRE LE CŒUR DE LA VILLE

## LE CENTRE-VILLE MOTEUR

*Un centre-ville vivant se construit dans la durée par une action cohérente et globale. Habitat, commerces, espaces publics, services, animation, mobilités et stationnement forment un tout indissociable. Notre choix est clair : continuer de faire du cœur de ville une priorité absolue, non pas en opposition aux quartiers, mais comme moteur de toute la ville. L'objectif est un centre-ville habité, commerçant, accessible et animé, où l'on vient vivre, travailler et se retrouver, grâce à une politique menée simultanément sur tous les leviers du quotidien.*



### POUR UNE RUE CLEMENCEAU PIÉTONNE ET VIVANTE

La rue Clemenceau est l'artère commerciale majeure de Vichy. Sa piétonnisation permettra de renforcer durablement son attractivité en offrant un cadre plus agréable, plus sûr et plus apaisé pour les clients, les riverains et les commerçants. La rue deviendra un véritable lieu de vie et de déambulation, propice au commerce de proximité, aux terrasses et à l'animation, tout en améliorant le confort, la lisibilité et l'image du cœur de ville.

**Objectif : faire de Clemenceau un espace aussi attractif que le Fer à Cheval.**



### POUR SUIVRE LE MORATOIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES COMMERCIALES

Nous maintiendrons le moratoire sur le développement des zones commerciales périphériques afin de protéger et renforcer le commerce de centre-ville. En parallèle, nous poursuivons l'accompagnement des commerçants indépendants, dans le centre-ville comme dans les quartiers commerçants, notamment Jeanne d'Arc.

## 600 PLACES DE STATIONNEMENT SUPPLÉMENTAIRES

Depuis 2017, malgré la suppression de places liée à certains aménagements structurants, notamment au Parc des Sources, plus de places ont été créées que supprimées. Près de 570 nouvelles places ont ainsi vu le jour, avec par exemple le parking de l'Hôtel de Ville (+100), le parking Carnot (+100), la mise en sens unique de l'avenue de France (+80), du boulevard des États Unis et Callou (+60), ou encore le square Leclerc (+23)...

Dans l'Acte 2, nous poursuivons cette ligne pragmatique et assumée. Au moins 600 nouvelles places seront créées avec deux projets structurants : un parking silo derrière la gare de 300 et un parking relais gratuit de 300 places de l'autre côté de l'Allier, relié à la future passerelle et situé à moins de cinq minutes à pied de l'hypercentre commerçant.

### ENCADRER L'IMPLANTATION DES FAST-FOODS DANS L'HYPERCENTRE

Pour protéger l'équilibre et la qualité du centre-ville, l'implantation des fast-foods et des activités sur-représentées dans l'hypercentre sera encadrée par une évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU), dans le plein respect du cadre légal.

**L'objectif est clair : préserver la diversité commerciale, soutenir les commerces de proximité et maintenir une image de cœur de ville attractif, qualitatif et fidèle à l'identité de Vichy.**

# VIEUX VICHY

PRÉSERVER L'ÂME, AMÉLIORER LE QUOTIDIEN



## CONSTRUIRE L'AVENIR DU VIEUX VICHY

illustration du futur parvis de Saint-Blaise

Le Vieux Vichy est le cœur historique de la ville. C'est ici que Vichy est née, autour de l'église Saint-Blaise, des premières sources, du couvent des Célestins ... bien avant la grande station thermale.

Ce quartier concentre plus de mille ans d'histoire et incarne la rencontre unique entre héritage médiéval et modernité Art déco, point de jonction entre le Vichy ancien et le Vichy du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette richesse exceptionnelle s'accompagne toutefois de fragilités : bâti ancien, espaces publics parfois dégradés, usages en évolution. On ne peut pas laisser le cœur historique perdre en lisibilité, en attractivité ou en qualité de vie.

C'est pourquoi un programme spécifique pour le Vieux Vichy est indispensable.

### APAISER LE QUARTIER PAR UN NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

Le plan de circulation sera revu pour réduire le trafic de transit, sécuriser les cheminements piétons et améliorer la tranquillité des riverains, tout en maintenant l'accessibilité.

### REQUALIFIER LES ESPACES PUBLICS ET MIEUX RELIER LES QUARTIERS

La requalification de la place d'Allier est prioritaire, avec un objectif clair : redonner lisibilité et qualité à cet espace stratégique et renforcer la liaison piétonne vers le Fer à Cheval, pour mieux connecter le cœur historique à la ville thermale.

Nous piétonnerons le parvis de l'église Saint-Blaise.

### SOUTENIR LA MAISON ALBERT LONDRES

La Ville soutiendra le développement de la Maison Albert Londres, appelée à devenir un lieu encore plus vivant dédié au journalisme, au reportage et à la liberté d'informer.

### RÉNOVER LE PARC DE LOGEMENTS ANCIENS

Un plan renforcé spécifique de rénovation sera engagé pour lutter contre l'habitat dégradé et la vacance, accompagner les propriétaires et proposer des logements adaptés aux besoins actuels, notamment pour les seniors et les jeunes actifs.



### UN ENGAGEMENT :

Nous ferons du Vieux Vichy un **incubateur de commerce** en facilitant l'installation de nouveaux commerces et en leur offrant des loyers très modérés pour tester leur activité. L'objectif est de faire émerger des boutiques originales et durables.

### ÉGLISE SAINT-BLAISE : RESTAURER NOTRE JOYAU ART DÉCO POUR SON CENTENAIRE

La restauration de l'église Saint-Blaise - Notre-Dame-des-Malades est un projet patrimonial majeur. Chef-d'œuvre de l'Art déco, édiflée entre 1925 et 1931, elle fait l'objet de travaux portant sur la sécurisation, les toitures, les décors, les vitraux...

L'objectif est clair : une rénovation complète à l'horizon de son centenaire, pour préserver, transmettre et ouvrir pleinement ce monument emblématique au cœur du Vieux Vichy.

# LA VIE ASSOCIATIVE, CŒUR BATTANT DE VICHY

À Vichy, la vie associative est une force essentielle.

Chaque semaine, des centaines de bénévoles s'engagent dans le sport, la culture, les quartiers, la solidarité.

Notre rôle n'est pas de diriger les associations, mais de leur donner les moyens d'agir, de se développer et de rassembler.

C'est une politique du respect, de la confiance et du soutien concret.

## LE SPORT ASSOCIATIF, PILIER DU QUOTIDIEN

À Vichy, le sport repose d'abord sur les clubs, les éducateurs, les bénévoles et les familles.

Le sport associatif est un lieu d'apprentissage, de transmission et de lien social.

Il accompagne les enfants, les jeunes, les adultes et les seniors tout au long de la vie.

La Ville agit pour accompagner ces associations, moderniser les équipements et faciliter leur fonctionnement, afin que le sport reste accessible à tous, dans tous les quartiers.



## LES ASSOCIATIONS CULTURELLES, UNE CULTURE VIVANTE ET PARTAGÉE

La culture à Vichy se vit aussi à travers les associations, les pratiques amateurs et la création locale.

Elles font vivre la musique, le théâtre, les arts, le patrimoine et les initiatives culturelles de proximité.

La Ville soutient cet engagement, facilite l'accès aux lieux, accompagne les projets et valorise les talents locaux, pour une culture ouverte, accessible et ancrée dans la vie quotidienne.



## LA VIE ASSOCIATIVE À VICHY

La vie associative est un vecteur de lien social, de la cohésion et du vivre-ensemble.

Pour l'accompagner durablement, la Ville s'appuie sur une méthode claire : écouter, soutenir et coconstruire.

### 3 LEVIERS STRUCTURANTS

1.

#### RENFORCER LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Développer et moderniser la Maison des associations pour offrir davantage de lieux, de services et de ressources aux bénévoles et aux responsables associatifs. Un outil au service de toutes les formes d'engagement.

2.

#### CRÉER UN CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE

Réunir deux fois par an l'ensemble des associations pour dialoguer, partager les expériences et coconstruire de grands projets communs. Un lieu d'écoute, de méthode et de vision partagée.

3.

#### LANCER UNE BOURSE DES BÉNÉVOLES : "BÉNÉVOLE POUR MA VILLE"

Permettre à chacun de s'engager, même ponctuellement, en mettant en relation les habitants volontaires et les besoins associatifs. Un engagement simple, souple et accessible à tous.

## LES ASSOCIATIONS DE QUARTIER, LA FORCE DE LA PROXIMITÉ

La solidarité se vit d'abord dans les quartiers.

Les associations de quartier sont des acteurs essentiels de l'entraide, de l'animation locale et du lien social.

La Ville continuera de s'appuyer sur elles pour renforcer la proximité, soutenir les actions solidaires et faire vivre les quartiers.

Elles sont un relais indispensable pour une ville plus humaine, plus attentive et plus solidaire.

# DES FINANCES SOLIDES

## POUR PRÉPARER L'AVENIR

**Gérer une ville, c'est faire des choix.**

**À Vichy, nous avons fait celui d'investir pour transformer la ville, améliorer le cadre de vie et préparer l'avenir, tout en conservant une situation financière solide.**

Depuis 2017, Vichy s'est profondément transformée. Cette dynamique a été conduite sans dérive financière, dans un cadre maîtrisé et reconnu.

Malgré un niveau d'investissement élevé, la situation financière de la Ville est aujourd'hui qualifiée de saine et soutenable par la Chambre régionale des comptes. Vichy investit, mais elle le fait avec méthode et responsabilité.

Cette solidité repose sur deux choix clairs.

- Une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement, pour préserver l'épargne et sécuriser le remboursement de la dette.

- Un recours massif aux subventions, grâce à la confiance de l'État, de la Région et du Département (plus de 90 millions d'euros de subventions au bénéfice de Vichy et l'agglomération pendant le dernier mandat).

**Un exemple concret l'illustre : le Parc des Sources est financé à 70 % par des subventions.**

Concernant la dette, elle doit être regardée avec sérieux et objectivité. Comme pour un prêt immobilier, ce qui compte n'est pas le montant emprunté, mais la capacité à rembourser. Le seuil d'alerte national est fixé à 12 ans. À Vichy, la capacité de désendettement est passée de **8,3 ans en 2019 à 7,7 ans en 2025**. La dette est donc totalement maîtrisée.

De plus, il y a de la dette utile et productive. L'exemple du domaine thermal est parlant : **25 millions d'euros investis qui génèrent 2,8 millions d'euros de recettes annuelles**, pour un remboursement d'environ 1,9 million d'euros par an.

**Cette dette rapporte donc plus qu'elle ne coûte !**



### FISCALITÉ LOCALE MAÎTRISÉE

Malgré l'inflation et la hausse des charges imposées par l'État

les choix fiscaux ont été faits avec mesure



### DETTE SOUS CONTRÔLE

capacité de désendettement

**7,7 ANS** en 2025

contre **8,3 ANS** en 2019

seuil d'alerte National : 12 ans



### DETTE UTILE ET PRODUCTIVE

**25 M€** investis

dans le domaine thermal



**2,8 M€** de recettes annuelles

cette dette rapporte plus qu'elle ne coûte

## FISCALITÉ LOCALE : REMETTRE DE L'ÉQUITÉ DANS LE SYSTÈME

À Vichy, la fiscalité interroge à deux niveaux distincts. D'une part, seuls environ 42 % des habitants acquittent une taxe foncière ou un impôt direct communal, tandis que la majorité bénéficie de services publics largement gratuits sans y contribuer directement. D'autre part, de plus en plus de services vichyssois sont utilisés par des non-Vichyssois, alors que leur financement repose sur un nombre de contributeurs de plus en plus restreint. Cette situation crée une pression fiscale qui interroge.

Plus de services, moins de contributeurs : cette équation n'est pas soutenable dans la durée. Ces questions seront posées dès le début du mandat afin de bâtir, avec les acteurs de l'intercommunalité, des solutions fiscales plus justes et concertées. Notre cap est clair : une fiscalité plus juste, une fiscalité mieux maîtrisée.

## POUR LE MANDAT À VENIR, NOTRE LIGNE EST CLAIRE

Responsabilité et lucidité. La mutualisation intercommunale fonctionne. Mais Vichy continue d'assumer seule des équipements utilisés massivement par tous les habitants du bassin de vie alors qu'ils ne sont financés que par les contribuables Vichyssois. Ce sujet devra être abordé sans dogmatisme avec les autres communes. Seul moyen pour maîtriser notre fiscalité. C'est une étape collective à imaginer.

**Vichy a investi, transformé et préparé l'avenir sans perdre le contrôle de ses finances.**

**La dette est maîtrisée, utile et productive. Une gestion responsable, au service des Vichyssoises et des Vichyssois.**

# L'ÉQUIPE VICHY PASSIONNÉMENT

Compétente. Engagée. Rassemblée.

Pour répondre aux défis de Vichy, il faut plus que des idées.

Il faut des compétences, de l'expérience et du sérieux. Cette équipe a été construite pour cela.



## Vichy Passionnement.

avec Frédéric Aguilera



Maire de Vichy sortant,  
Président de Vichy Communauté  
Vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes  
50 ans

élections municipales  
des 15 et 22 mars 2026



**2 - CHARLOTTE BENOIT**  
1<sup>ère</sup> adjointe au Maire sortante  
et Vice-présidente de Vichy  
Communauté  
Présidente de Vichy Habitat  
48 ans



**3 - YVES-JEAN BIGNON**  
Professeur émérite de  
médecine à l'Université -  
Oncogénéticien  
Adjoint au Maire sortant  
70 ans



**4 - ANAÏS DEVEDEUAD**  
Kinésithérapeute  
28 ans



**5 - FRANÇOIS GAULTIER**  
Officier Général  
de Gendarmerie  
2<sup>ème</sup> section  
63 ans



**6 - EVELYNE VOITELLIER**  
Ancien Médecin  
anesthésiste à l'Hôpital  
Adjointe au Maire sortante  
Vice-présidente du Conseil  
départemental de l'Allier  
72 ans



**7 - JÉRÔME CURY**  
Cadre d'un établissement  
consulaire  
Adjoint au Maire sortant  
29 ans



**8 - VALÉRIE LASSALLE**  
Chef d'entreprise de  
Transports-Logistique  
Conseillère municipale  
sortante  
Conseillère régionale  
53 ans



**9 - HENRI SARRE**  
Agent immobilier  
Adjoint au Maire sortant  
49 ans



**10 - CATHERINE  
DUBREUIL**  
Commerçante  
44 ans



**11 - FRANÇOIS SAGEOT**  
Dirigeant d'une Agence  
de Conseil  
Président d'un club sportif  
45 ans



**12 - MARIE-LAURENCE  
CANEVET**  
Retraîtée du conseil  
en Ressources humaines  
Conseillère municipale  
sortante  
69 ans



**13 - JEAN-PHILIPPE SALAT**  
Infirmier libéral  
Président du Conseil Inter-  
départemental de l'Ordre  
des Infirmiers d'Auvergne  
Conseiller municipal sortant  
58 ans



**14 - ANNE-CLAIRE  
ECHARD**  
Médecin généraliste  
au Centre Hospitalier  
50 ans



**15 - CLAUDE MALHURET**  
Sénateur de l'Allier  
Ancien Ministre  
Ancien Maire  
Médecin  
75 ans



**16 - BÉATRICE BELLE**  
Expert-comptable,  
Commissaire aux Comptes  
Conseillère municipale  
sortante  
60 ans



**17 - FOUJIL MEDDAHI**  
Commerçant  
Conseiller municipal  
sortant  
47 ans



**18 - LINDA PELISSIER**  
Commerçante en retraite  
Conseillère municipale  
sortante  
69 ans



**19 - PATRICK BLETHON**  
Président exécutif  
d'un groupe international  
Conseiller municipal  
sortant  
59 ans



**20 - CORINNE IBARRA**  
Consultante  
en communication  
Conseillère municipale  
sortante  
63 ans



**21 - EDOUARD AUBERGER**  
Co-gérant d'une agence  
de communication  
Adjoint au Maire sortant  
43 ans



**22 - VIRGINIE DUMAS**  
Ancien Officier Supérieur  
de l'Armée de l'Air  
et de l'Espace  
Expert Défense et Sécurité  
57 ans



**23 - MATTHIEU BOUDET**  
Avocat fiscaliste  
Enseignant  
28 ans



**24 - ANNE-SOPHIE  
RAVACHE**  
Pédicure-podologue  
Conseillère municipale  
sortante  
40 ans



**25 - MATTHIEU ZARDET**  
Directeur administratif  
et financier d'une société  
43 ans



**26 - MARIE-ODILE  
COURSOL**  
Professeure d'EPS  
en retraite  
Conseillère municipale  
sortante  
71 ans



**27 - ALEXIS BOUTRY**  
Gérant d'entreprise  
Conseiller municipal  
sortant  
43 ans



**28 - MURIEL CUSSAC**  
Cadre dans le secteur  
bancaire  
Conseillère municipale  
sortante  
43 ans



**29 - JEAN-LOUIS  
GUITARD**  
Hôtelier restaurateur  
retraité  
Président de Clévacances  
Conseiller sortant  
71 ans



**30 - CHRISTIANE LEPRAT**  
Ancienne Directrice  
d'établissements thermaux  
en France et à l'étranger  
Adjointe au Maire sortante  
79 ans



**31 - WILLIAM  
PASZKUDZKI**  
Hôtelier-Restaurateur  
Président des Hôtels Logis  
de l'Allier  
Conseiller municipal sortant  
44 ans



**32 - ARLETTE  
MARASZEK**  
Commerçante en retraite  
78 ans



**33 - THIBAUD ALHINC**  
Étudiant  
18 ans



**34 - DOMINIQUE  
BIENKOWSKI-JAILLANT**  
Provisseuse honoraire  
70 ans



**35 - JEAN-MARIE CHOQUET**  
Officier Général  
de Gendarmerie en retraite  
81 ans